

LE P'TIT TAMBOUR

Journal d'information de Saint Martin de Clelles



LE MOT DU MAIRE

Avant toute chose , la toute nouvelle équipe municipale et moi-même tenons à réitérer nos remerciements aux habitants du village et des hameaux pour leur exceptionnelle mobilisation lors des élections municipales.

les nouveaux élus comme vous sont particulièrement attachés à ce village qui nous abrite, pour certains depuis plusieurs générations; Nous prenons le relai de l'équipe qui nous a précédé avec enthousiasme et détermination. nous savons doré et déjà que nous devons mobiliser toute notre énergie. En particulier, pour maintenir le rayonnement du village développé par l'équipe conduite par Robert cartier, dont nous reconnaissons et saluons l'engagement.

La vie municipale se poursuit. Les projets engagés, comme le projet 5'A (grange martin) ne connaîtront pas d'interruption. Nous finalisons actuellement le dossier de demande de subvention qui permettra de financer l'étude de faisabilité. Celle-ci apportera des éléments objectifs d'appréciation sur les différentes perspectives d'utilisation de la grange martin.

Le quotidien n'est pas négligé pour autant. Nous réalisons, durant l'été l'inventaire des travaux à poursuivre ou à réaliser sur les routes, chemins, fossés et bâtiments de la commune. Cet inventaire permettra de programmer les travaux pour l'année prochaine. La priorité pour cette fin d'année est donnée à la réfection du tablier de pont de la Condamine (l'un des cinq ponts situés sur la commune enjambant la voie ferrée Grenoble/Veynes). il s'agit ici d'assurer la sécurité des usagers du pont et de la voie ferrée qu'il surplombe.

je veux terminer ce petit mot en vous confirmant que l'équipe municipale et moi-même , sommes et resterons à votre écoute durant les six prochaines années.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour prendre rendez-vous lorsque vous le jugez nécessaire. Nous sommes toujours plus forts ensemble.

Saint martin de Clelles constitue notre patrimoine commun . Soyez assuré que nous mettrons tout en oeuvre pour l'entretenir et le développer autant que faire se peut tout en veillant à la préservation des ressources existantes

Merci à vous tous

Christine Cholat

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUREAU



Christine Cholat
Maire



Marianne Baveux
1ere Adjointe



Marc Giraud
2eme adjoint



Bernard Alberelli
3eme adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Katia
Arcaina



Daniel
Bret



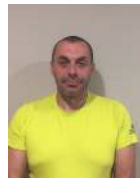
Sebastien
Brogli



Françoise
Gross



Frédérique
Micand



Gérald
Paquier



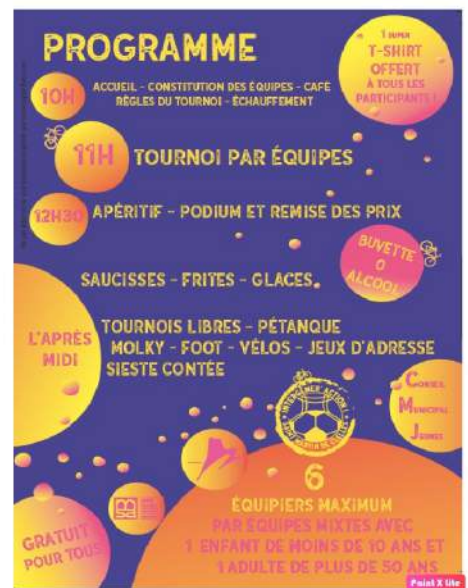
Jean-Jacques
Sibille

Heures d'ouverture de la mairie au public
Mardi de 14h à 16 h
Jeudi de 10h à 12h

Mme la maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86
Courriel: st-martin-clelles2@wanadoo.fr
Le secrétariat est fermé le vendredi
www.saintmartindeclles.fr

Le 12 septembre, fête intergénérationnelle, organisée par le conseil municipal des jeunes !



Balade poétique St-Martin-de-Clelles 2020

CONFERENCE

« GIONO ET LE PACIFISME »



par Jacques Mény (de l'Association Les Amis de Jean Giono)
le 18 Septembre à 18h.
 En partenariat avec « Culture et montagne »
 Salle Eloi Ville, St Martin de Clelles

Balades poétiques libres de Mai à Octobre 2020
 Cabine Poétique : en écoute libre et Halle : une quarantaine de fanions pour la réflexion, coté Mairie



St Martin de Clelles
www.saintmartindeclelles.fr
 isère



avec le soutien de

SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17

la commune est
équipée de deux défibrillateurs
Dans le couloir de la mairie
Au camping
(accès en bordure
de voirie)

alerte ambroisie !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques: **Rhinites, Conjonctivites, trachéite/toux, Urticaire, asthme.**

Ses fleurs sont vert pâle à jaune et en épis, ses tiges sont souvent velues (hauteur 0,2 à 2 mètres), ses feuilles sont vertes des deux cotés.

La plante doit être éliminée ; signalez-la à **la mairie** ou sur le site internet contact@signalement-ambroisie.fr .



Quelques règles pour "bien vivre ensemble"

Les travaux de bricolage et de jardinage

les appareils émettant des intensités sonores importantes tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches de 9h00 à 12h00

Les chiens .

la municipalité a été alertée à plusieurs reprises par de nombreux habitants du village de la gêne occasionnée par les aboiements intempestifs de chiens.

Nous demandons aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires pour éviter cette gêne. Merci

les motos et les engins tous-terrains.

Nous rappelons que l'utilisation de pots d'échappement non homologués est une infraction, (de plus, le gain de puissance obtenu est minime, mais la gêne pour les riverains est maximale). La pratique des loisirs motorisés dans la nature, avec quad, 4x4 ou moto est possible uniquement sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Toute présence de signalisation ou d'obstacle comme un panneau d'interdiction, une chaîne, une barrière ou des rochers positionnés dans la voie, signale la fermeture à la circulation de cette voie. Le conducteur doit faire demi-tour.



Les feux sont interdits sur tout le territoire de la commune.

Arrêté préfectoral 2013-322-020

Réponse à la question mystère n° 30.
Dans quel hameau de St Martin de Clelles a-t-on retrouvé des vestiges néolithiques ?
Aux Scées : (de 1875 à 1923) 25 haches polies en roche verte ou noire, des pointes de flèches, des grattoirs, des lames en silex et des éclats, un petit poignard, etc. A Trézanne des silex taillés ont été trouvés dans un champ (1904).

Bulletin municipal n° 1 août, septembre 2020.

Directrice de rédaction : Christine Cholat.

Rédaction: Christine Cholat, J.J.Sibille, Daniel Bret.

Pour le prochain numéro, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions .Merci